



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/570

Attribution d'une subvention de 30 000 euros à l'Association « Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur » pour l'organisation du concert des Enfoirés du 13 au 17 janvier 2021 à la Halle Tony Garnier, Lyon 7ème- Approbation d'une convention mixte

Cabinet du Maire

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/570 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 30 000 EUROS A L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR » POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DES ENFOIRES DU 13 AU 17 JANVIER 2021 A LA HALLE TONY GARNIER, LYON 7EME- APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du « Concert des Enfoirés » du 13 au 17 janvier 2021 à la Halle Tony Garnier dans le 7e arrondissement, dans le cadre de la tournée nationale des Enfoirés.

L'Association « Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur », créée le 14 octobre 1985 par l'artiste Coluche, reconnue d'utilité publique le 7 février 1992, a pour but d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

En 2018-2019, les Restos du Cœur ont distribué 133,5 millions de repas à 900 000 personnes (avec l'aide de 73 000 bénévoles).

A l'origine des « Enfoirés », l'artiste Coluche demande à l'artiste Jean-Jacques Goldman de créer un « hymne » qui puisse tout à la fois faire fonction de ralliement et être une source de remontées financières. Depuis, les artistes se sont toujours mobilisés pour venir en aide à l'Association. Sous l'égide de Jean-Jacques Goldman, les artistes ont initié en 1989 les « tournées des Enfoirés ». Ce rendez-vous est devenu incontournable tant pour les personnes accueillies par les Restos du Cœur que pour les bénévoles de l'Association, ainsi que pour plusieurs millions de téléspectateurs.

En janvier 2020, accueillis à l'AccorHotels Arena à Paris, les artistes et 90 000 spectateurs ont répondu présents durant 7 soirées, et 9,5 millions de téléspectateurs ont suivi la retransmission télévisée du spectacle au mois de mars.

Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente environ un septième des recettes de l'association.

Compte tenu des dernières annonces gouvernementales et d'un contexte sanitaire incertain, les concerts des Enfoirés 2021 se sont joués sans public. Le spectacle a été enregistré du 13 au 17 janvier à Lyon et sera, comme chaque année, retransmis à la télévision au mois de mars. Il sera également disponible en DVD et CD.

La Ville de Lyon avait déjà accueilli en 2012 la tournée des Enfoirés et souhaite soutenir à nouveau cet événement, du 13 au 17 janvier 2021, afin d'aider l'association à récolter des fonds pour ses actions solidaires et caritatives.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 257 150 euros.

En raison de l'intérêt social et caritatif que présentent les activités de l'Association « Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur », je propose de lui allouer une subvention de 30 000 euros.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1 - Une subvention de 30 000 euros est allouée à l'Association « Les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur », pour l'organisation du concert lyonnais de la tournée des Enfoirés du 13 au 17 janvier 2021.

2 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association est approuvée.

3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit 43985, nature 65748 et la fonction 023.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET